



Monestier de Clermont

Procès Verbal de réunion du Conseil Municipal Du lundi 13 juin 2016 à 20h00

PRESENTS

R.Chalvin - M.Delmas - B. Fillit - C.Fiorucci arrivée (21h15) - E.Froment (arrivée 21h00) - P Hunckler (arrivée 21h15) - J Lucsanzsky (départ 22h00) - D Parlouar - C.Riondet - MJ Villard

ABSENTS

L.Paccalet donne pouvoir à M.Lafossas

S.Godefroy donne pouvoir à R.Chalvin

L.Viallard donne pouvoir à C.Riondet

D.Jaussent excusé

M.Lafossas absent non excusé

SECRETAIRE de SEANCE

M.DELMAS

PRESENTATION de la Maison des Services Publics (La Poste)

La MSP serait implantée dans les locaux actuels de La Poste. Ouverture entre 21h et 27h par semaine. L'accueil sera numérique et concerne l'accès aux SP suivants : CARSAT, Pole Emploi et la MSA. Aucun coût financier pour la commune, fonds alimentés par le FPIC. La convention est signée pour trois ans, garantissant ainsi le service de La Poste jusque là. Un bilan annuel analysera la fréquentation et selon, maintien ou non de l'activité de La Poste.

Arrivée d'E.Froment (quorum atteint)

Approbation du dernier compte-rendu du Conseil Municipal

Monsieur le Maire demande l'autorisation de rajouter 2 délibérations. Accord du CM.

DELIBERATIONS

- ***Demande de subvention du RCVMT***

Monsieur le Maire présente la demande de subvention exceptionnelle du RCVMT afin de financer les frais occasionnés par les déplacements en phases finales. Monsieur le Maire propose d'octroyer une subvention de 1 000 € (mille euros) au RCVMT.

Accord du CM

- **Convention MNS avec la commune de GRESSE EN VERCORS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de signer la convention avec la commune de Gresse en Vercors pour la mise à disposition du MNS.

Accord du CM

- **Tarifs camping**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de voter les tarifs du camping municipal. La commission propose les tarifs suivants :

- Emplacement 4 €
- Adultes 4 €
- Moins de 7 ans 2.20 €
- Electricité 3 €

Mobil home :

- La semaine de 1 à 3 personnes : 273 €
- La semaine de 4 à 6 personnes : 294 €
- La nuitée exceptionnelle : 60 €

Accord du CM

- **Convention TEPCV – Isolation Mairie et SI**

Monsieur le Maire informe le Conseil que dans le cadre du Fonds de financement de la transition énergétique (FTE), la communauté de communes du Trièves bénéficie d'un financement par le Ministère de l'écologie pour mettre en œuvre le programme d'actions TEPOS –CV « Territoire à énergie Positive et à croissance verte ».

Ce programme prévoit notamment des subventions pour la rénovation des bâtiments communaux.

La commune a été retenue pour la rénovation de la Mairie et du Syndicat d'Initiative ;

Ce projet de rénovation débutera en octobre 2016 et finira en décembre 2017.

La commune se porte garante de l'autofinancement de l'action à hauteur de 50% minimum de la partie thermique du projet (cela peut inclure d'autres subventions, dans la limite des 80 % de subventions sur l'ensemble de l'opération HT) au titre de partenaire cosignataire de la convention, entre le Ministère de l'écologie, la communauté de communes porteur de la démarche Tepos-CV et la commune.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Dépenses liées à la partie thermique : 64 460 € HT

Subvention TEPCV : 32 230 €

Autofinancement garanti par la commune (pouvant inclure des cofinancements) : 32 230 €

Nous nous engageons par ailleurs à céder les certificats d'économie d'énergie générés par cette opération à la communauté de communes du Trièves pour permettre la poursuite des actions d'économies d'énergie sur le territoire.

Accord du CM

- **Demande de subvention au Département – Isolation Mairie et SI**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet d'isolation de la Mairie et du Syndicat d'Initiative. Ce projet est estimé à 53 884 € HT. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité ; AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention la plus élevée possible à Monsieur le Président du Département

Accord du CM

- **Demande de subvention de l'ACCA**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'ACCA de Monestier de Clermont entretient et nettoie des sentiers communaux. Celle-ci sollicite la commune pour l'obtention d'une subvention. Monsieur le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle de 250 € (deux-cent cinquante euros) à l'ACCA de Monestier de Clermont.

Accord du CM

- **Tarifs confiseries et boissons piscine et camping**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de voter les tarifs des confiseries et boissons des régies municipales (piscine et camping). La commission propose les tarifs suivants :

BOISSONS 1,50 €

GLACES

- Rocket : 1 €
- Cornetto : 2,00 €
- Calippo cola – Maxi Push-up Haribo : 2,50 €
- Magnum : 3 €

CONFISERIES

- Bonbons – Dragibus – Tagada – Carensac : 0,70 €
- Kit Kat – MetM's : 1 €
- Kinder Bueno : 1.50 €

Accord du CM

- **Carte saison piscine municipale pour les agents municipaux**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la requête d'agents communaux d'avoir accès gratuitement à la piscine. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à 1 Contre, 4 Abstentions et 7 pour ; AUTORISE Monsieur le Maire à établir une carte saison piscine pour les agents communaux

Accord du CM

- **Indemnités allouées au Comptable Public**

Vu l'article 97 de la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions,

Vu le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics locaux aux agents des services de l'Etat

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,

DECIDE :

- De demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983
- D'accorder l'indemnité de conseil au taux de 50 % par an
- Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Agnès REY, Receveur municipal
- De lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 30.49 € (trente euros et quarante-neuf centimes)

Accord du CM

- **Attribution logement**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le logement de la perception est libre et qu'il convient de le relouer. La commission logement propose de le louer à Mme Ludmila PACCALET.

Accord du CM

- **Convention Maison des Service au Public**

Le Conseil Municipal, après avoir été informé par La Poste des conditions de la convention citées ci-dessus (consultable en Mairie) autorise Monsieur le Maire à la signer.

RAPPORT DES COMMISSIONS

ASSAINISSEMENT

Analyse de la STEP en cours avec le Département.
Des lingettes de grandes tailles obstruent les réseaux.

PISCINE-CAMPING

Les bâches sont arrivées, il faut les installer. Prévoir une étagère pour les confiseries. Organiser la pose du robot pour les dimanches de juin et septembre.
Le camping a ouvert le 11 juin. Mettre à jour le site Internet.

SPORT-ASSOCIATIONS

AG de l'AME : 80% du bureau est démissionnaire.

ANIMATION

Samedi 16 juillet : Ripailles et Trail.

FINANCES

Présentation du rapport de la CCT. Mme VILLARD souligne l'importance d'être absolument représenté au niveau de la CLECT.
Réflexion sur la notion de communes nouvelles.

COMMUNICATION

Plan de la commune en cours de finition.
Le bulletin se prépare.

JEPE

Réunion de la CCT Vie Scolaire sur deux points importants : mode de gouvernance – sanctions et discipline.
La mise en place d'un Elu référent serait judicieuse pour plus de réactivité et cette collaboration avec la Vie Scolaire lui permettrait d'avoir une vision plus globale.

URBANISME

PLU : Lancement du PADD Réunion le 12 juillet à 18h30 en Mairie.

CIMETIERE

Informé la commission au fur et à mesure pour la gestion des concessions.

VOIRIE-TRAVAUX

La commission Embellissement déplore un manque d'arrosage. Echanges en cours avec la CCT pour des commandes communes.
Le Pont de la rue du Four est très abimé. Les devis et la demande de subvention sont en cours.
Plusieurs regards s'affaissent.

Situation financière délicate pour l'achat de véhicules, travaux à la STEP, travaux importants de voirie. Réflexion sur la renégociation des emprunts.

SEDI

Le projet de la borne électrique avance bien, l'installation est prévue pour la fin de l'année. Possibilité d'utilisation pour les vélos aussi.

DATES À RETENIR

Mercredi 15 juin : 18h00 Conférence Territoriale
19h30 GT Commune Propre

Jeudi 16 juin : 18h00 CCT Fête de la Musique

Lundi 20 juin : 14h00 CNFPT Conférence Service Civique

Mardi 21 juin : 9h00 réunion projet Site De Clermont

Mercredi 22 juin : Commission RH

Jeudi 23 juin : 18h00 AG ALHPI

Mardi 28 juin : 8h30 Invitation FFCT

Mercredi 29 juin : 20h15 Commission Urbanisme

Jeudi 30 juin : 18h30 Commission Permis de Construire
20h15 Commission Voirie –Travaux

Lundi 4 juillet : 18 h30 Conseil Communautaire

Lundi 11 juillet : 20h00 Conseil Municipal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.